REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
Hautes-Pyrénées

COMMISSION SYNDICALE
de la
VALLÉE de ST-SAVIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL
DE LA COMMISSION SYNDICALE
DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN

N° 2018-21
Séance du MARDI 27 MARS 2018

PREFECTURE DES HAUTES-PYRENEES
25 AVR. 2018
ARRIVEE

Date de la convocation		
19/03/2018		
Date de l'affichage		
19/03/2018		
Nombre de conseillers		
En exercice	**Présents**	**Représentés**
12	10	0

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept mars à dix-huit heure trente, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. André CAZERES, Président.

Présents :
M. André CAZERES, Président – M. Joseph FROMIGUE, Vice-Président
Mmes Catherine LISSARRAGUE – Brigitte CAPOU - Marianne SARTHOU
MM. Pierre CAPOU - Christian COUMET - Jean-Baptiste RAMON - Xavier MACIAS

Absent excusé :
M. Alain LARROUDE

Secrétaire de séance : Christian COUMET est désigné secrétaire de séance

Objet de la délibération :

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA CSVSS

Le projet de Budget Primitif 2018 s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de **6 845 544 €.**

Sur proposition du Président, le Conseil syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

DECIDE

- d'approuver et de signer le budget primitif principal 2018, s'élevant à :

	Section de Fonctionnement	Section d'investissement	Cumul
Dépenses	1 157 876	5 687 668	6 845 544
Recettes	1 157 876	5 687 668	6 845 544

- d'autoriser le Président à engager son exécution.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le Président
André CAZERES